



Nancy le 18 mars 2016

Déclaration au Comité technique Local de Meurthe et Moselle.

Monsieur le Président,

Solidaires Finances publiques vous alerte sur les risques accrus d'accidents industriels. Les causes sont multiples et tiennent notamment au fonctionnement excessivement cylindriques des missions et de l'absence de coordination calendaire ou des priorités : chaque cylindre déversant ses consignes sur les mêmes agents ! L'absence d'une véritable culture de la prévention, l'approche exclusivement prescriptive du travail ignorant délibérément la réalité des services participent aussi des causes qui dégradent les conditions de vie au travail et finalement mettent en péril des missions.

Secteur public local, Hélios est submergé.

Nombre de budgets à suivre excédant les capacités des applications, adresses identiques redondantes, le secteur public local est confronté à de multiples contraintes techniques qui rendent très compliqué le suivi des collectivités. Sans parler de la charge exponentielle de travail qui repose sur les services. Le tout dans un contexte surréaliste de concurrence avec des acteurs privés institué par la Loi Macron du 6 août 2015. Sans parler des fusions de communes et autres intercommunalités.

De plus, les collectivités qui ont eu à subir les foudres des usagers contestent de plus en plus fortement la qualité de la gestion par une DGFIP qui n'a cessé de se désengager en termes de moyens et notamment d'effectifs.

Révision foncière: la méthode choisie fragilise une mission en accumulant les travaux induits de fiabilisation, de correction et de mises à jour selon un calendrier qui n'intègre absolument pas les contraintes de l'ensemble des missions.

Sécurité des données: le risque s'accroît!

Le paramétrage de la plupart des bases de données en périmètre national est une orientation qui accroît sensiblement les risques de confusion, d'erreurs et d'intrusions. Outre les indisponibilités croissantes, les retards et erreurs générées au quotidien pour les utilisateurs, c'est toute l'informatique DGFIP qui est exposée à d'éventuels actes malveillants. Seul le réseau informatique des finances publiques échapperait-il aux tentatives d'usages détournés que subissent tous les systèmes à l'échelle mondiale? Solidaires Finances publiques dénonce la pression idéologique et de contrôle interne accrue sur les personnels, réponse dilatoire totalement inappropriée aux enjeux. L'option de management mono-canal en terme de documentation, formation, banque de données professionnelles aggrave encore ce constat.

Conduite de projets : une méthode inappropriée.

La possibilité de se projeter à court et moyen terme sur le plan professionnel est un droit. La manière d'informer les agents concernés par une réorganisation est inacceptable tant dans les délais que pour leurs droits: il n'existe aucune documentation exhaustive sur les conséquences des restructurations. Solidaires Finances publiques exige la transparence complète sur les projets de réorganisation.

Expérimentations, préfigurations n'ont de sens que si elles permettent de faire évoluer un projet. A la DGFIP, elles ne font jamais l'objet de la moindre analyse, ni d'un bilan des changements recherchés ou induits, ni d'un retour ultérieur avec le recul nécessaire. La finalité des évolutions n'est jamais argumentée. Aucune analyse des complexifications induites, aucune évaluation de la charge du suivi et du contrôle interne ne sont réalisées.

Les contraintes et incidences calendaires ne sont jamais prises en compte dans le cadre de la réorganisation du travail. Campagne IR, fiabilisation des bases foncières, échéances CFE et CICE illustrent la non prise en compte des calendriers dans la mise en œuvre des missions. Il n'y a eu aucun accompagnement du changement. Les évolutions de l'organisation du travail dans les SPF, du SPL, des SIE se sont faites sans accompagnement. Avec l'Accueil, autant de services et de missions dont les problèmes n'ont pas été pris en charge ou pour lesquels les engagements de le faire n'ont pas été tenus. A de multiples reprises lorsque les services ne pouvaient plus faire face à la charge, celle-ci a été transférée sur les agents de la Direction. Cette dérive illustre bien le manque de méthode et la négation de l'échec en se privant de l'analyse objective des évolutions du travail. Il est nécessaire de procéder à une réévaluation des gains de productivité supposés sur lesquels s'appuyaient une grande partie des suppressions d'emploi passées. Fréquemment mal calibrées, surévaluées notamment lorsqu'elles étaient fléchées et assises sur l'outil numérique et la dématérialisation. Les études internationales sur la question sont convergentes et évaluent les gains de productivité générées par l'informatique entre 15 et 35 minutes par jour mais par ailleurs l'usage de l'outil lui-même génère 16 minutes par jour de perte de productivité. Alors combien d'emplois sont à réimplanter?

Le pilotage des missions n'intègre pas l'utilisateur!

Les retards générés par la saisie redondante d'applications non intégrées, la méthode de développement des applications, les livraisons périodiques de versions non adaptées aux utilisateurs, les coûts globaux des «cathédrales abandonnées», les milliards d'investissements perdus (COPERNIC, ONP, SIRH) sans compter les surcoûts des applications qui ont mis du temps à être opérationnelles ou ne le sont toujours pas sont à mettre en parallèle avec les centaines de millions rognés sur le fonctionnement et la masse salariale.

La formation au management et à la prévention des risques est absolument défailante et totalement inadaptée. Au quotidien, les dommages humains sont de part et d'autre bien réels: anticipation des gels d'emplois et de crédits sans tenir compte des besoins, recrutements palliatifs sans concours, gestion tatillonne des droits par une lecture restrictive des textes. De nombreuses décisions sont prises en abus de droit ou en tout cas contestables et contestées telle la non application de la loi ZUS. L'absence de marges réelles de l'encadrement sur les questions organisationnelles de la vie quotidienne (congés, absences, mises en œuvre des consignes de santé et sécurité tels les ambiances thermiques anormales, les expositions aux risques) se limite à la délégation du refus.

Cette liste ne se veut pas exhaustive mais veut mettre en lumière un pilotage désincarné et des organisations désormais identifiées comme pathogènes. La somme de tous ces aveuglements conduira à l'accident industriel par manque de recul, d'analyse transverse et de volonté politique.

Alors nous pouvons conclure qu'à la DGFIP, les gens les moins compétents sont systématiquement affectés aux postes où ils risquent de faire le plus de dégâts possibles.

Bien entendu, Mr le président nous en reparlerons dans l'instance du chsct prochain, car cela impacte directement les conditions de vie au travail des agents. Quant à la présentation de la campagne IR 2016, celle-ci se fera encore lorsqu'elle aura débutée ;

Quant au prompt ram dam sur la retenue à la source, nous pouvons, sans être alarmistes, déclarer que les agents de la DGFIP, l'ont déjà surnommé **Manon des Sources d'Emmerdements**